

Conseil d'établissement
École Notre-Dame-du-Sourire

Heure : 19 h 00

Lieu : Cafétéria

1. Ouverture de la séance par la directrice et vérification du quorum (61) #
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (67) #
3. Présentation des membres
4. Procédure d'élection de la présidence, de la vice-présidence et du secrétaire (56-65) #
5. Parole au public
6. Adoption du procès-verbal de la dernière séance du 25 juin 2024 (69) #
7. Déclaration d'intérêt des membres (70)
8. Règles de régie interne du CÉ + formation obligatoire des nouveaux membres (67) #
9. Membres de la communauté (42.5)
10. Calendrier des réunions et échange de coordonnées des membres (67.2) #
 - a. 30 septembre 2024 ; 11 novembre ; 17 février ; 14 avril, 26 mai, 9 juin et 16 juin
11. Budget de fonctionnement CÉ (66) #
12. Sommaire du fonds à destination spéciale (94)
 - a. Demandes d'approbation Fonds à destination spéciale
13. Activités culturelles, éducatives et récréatives (87) #
14. Approbation des conditions et modalités d'intégration des contenus prescrits
 - a. COSP #
 - b. Éducation à la sexualité #
 - c. Normes et modalités
15. Comité de parents
16. Présentation du rapport annuel
17. Autres sujets
 - a. levée de fonds
18. Parole au public
19. Levée de la réunion #

Note : Symbole (#) signifie pour résolution
Chiffre (xx) fait référence à l'article de loi visé